



INVITATION PRESSE du 2 mars 2020

Signature du contrat du stade nautique métropolitain de Mérignac

M. Patrick Bobet, président de Bordeaux Métropole, Mme Agnès Versepuy, vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge des équipements d'intérêt métropolitain, MM. Alain Anziani, maire de Mérignac et Christophe Ribal, président de la société « stade nautique Mérignac » vous convient à la signature du contrat entre Bordeaux Métropole et le groupement lauréat :

Jeudi 5 mars à 11h00
Salon d'honneur de Bordeaux Métropole
Rue Jean Fleuret à Bordeaux

en présence de Christian Birbaud, directeur régional Eiffage Construction, Rémi Heulin, directeur délégué Banque des Territoires, Guillaume Légaut, directeur régional UCPA Sport Loisirs, Valérie Patron, directrice régionale Dalkia, Jean-Charles Laur, directeur régional La Banque Postale et Clément Mansion, Architecte Associé, Chabanne.

Le contrat de concession de service public du stade nautique métropolitain couvre le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et l'exploitation du stade ainsi que la gestion du service public, partagée entre la ville de Mérignac et Bordeaux Métropole.

Cette mission comprend notamment : l'accueil des scolaires, l'accueil des clubs et associations sportives, l'accueil du public ainsi que des manifestations sportives.

Le démarrage des travaux est envisagé en novembre de cette année pour une ouverture au public au 1^{er} décembre 2022.

Contacts presse

Bordeaux Métropole

Sophie Tracou - 05 56 93 68 69 - 06 07 83 75 17

s.tracou@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr